Informations pratiques

Il est interdit de déposer **du verre** dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères. Il doit être déposé dans la colonne à verre située près du bâtiment communal.

La semaine européenne de la mobilité, est l'occasion de découvrir et de tester de nouveaux moyens de transports.

C'est pourquoi, le réseau départemental du Loiret Ulys, vous propose de vous **offrir un aller/retour** pour essayer le transport en car. Pour cela un seul numéro : 0 800 00 45 00 (taper touche 3).

Il vous suffira simplement de les contacter afin de recevoir vos titres de transport gratuits à valoir sur toutes les lignes Ulys, **du 16 au 22 septembre 2015**.

Septembre 2015

Châtillon-le-Roi Infos

Vous trouverez dans ce numéro de septembre, les photos de notre 14 juillet dernier, les prochains évènements à venir :

- révision des listes électorales,
- semaine européenne de la mobilité,
- invitation au feu d'artifice,
- fête des châtillonnais,

ainsi qu'un message du Sitomap en réponse aux nombreuses erreurs de tri.

Bonne lecture,

La commission communication.

Inscription sur les listes électorales

Les listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle en vue des élections régionales, les 6 et 13 décembre 2015. Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre prochain.

Pour être inscrit sur la liste électorale de la commune, il faut

- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (*les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes*),
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être domicilié sur la commune ou être assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ou y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.

Dernière manifestation

Retour du 14 juillet

Plus de 130 personnes étaient présentes pour fêter notre fête nationale.

Après un après-midi jeux, et la traditionnelle saucisso-nade, les participants ont découvert les « perles » re-trouvées dans les archives de l'école.

Pour finir, intermède musical improvisé (merci aux accor-déonistes) et retraite aux flambeaux.

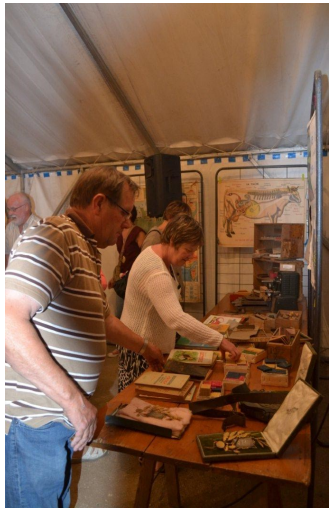

Pour plus de photos, rendez-vous sur le site de la commune www.chatillon-le-roi.fr.

Prochaines manifestations

Feu d'artifice

La commune vous donne rendez-vous

le samedi 5 septembre à 22 heures

dans la cour de la mairie pour le tir du feu d'artifice qui a été annulé en juillet pour des raisons de sécurité en raison de la canicule.

.....

Invitation de l'ASCC

Tous les habitants de Châtillon sont conviés à

la fête des Châtillonnais, le samedi 5 septembre

à 18 heures 30 dans la cour de la mairie.

Apportez plats, boisson à partager et venez passer un moment convivial !

Plancha, bancs, tables à disposition.

L'apéritif offert vous sera servi pendant l'assemblée générale de l'association.